

Convention de participation Clean Site System

Identification du distributeur

Clean Site System propose une solution de tri, de collecte et de recyclage pour les plastiques du secteur de la construction. Il permet aux distributeurs du secteur de la construction de proposer la collecte sélective des films d'emballages en plastique de matériaux de construction.

Conditions d'utilisation Clean Site System :

1. Le distributeur veille à ce que les sacs **Clean Site System** contiennent uniquement des emballages mentionnés dans les conditions d'acceptation.
Ces conditions se trouvent sur www.cleansitesystem.be
2. Les emballages acceptés doivent toujours être collectés dans les sacs **Clean Site System**, jamais en vrac.
3. Les utilisateurs peuvent déposer gratuitement les sacs Clean Site System chez les distributeurs pour autant que le contenu des sacs soit conforme aux conditions d'acceptation.
4. Le distributeur a le droit d'exiger des utilisateurs qu'ils s'identifient via la case prévue à cet effet sur les sacs.
5. Les charges et les coûts relatifs à la collecte, au stockage et à la collecte des sacs Clean Site System sont à la charge du distributeur.
6. Le distributeur s'engage à faire évacuer les matériaux rassemblés dans le cadre de **Clean Site System** par un collecteur affilié au système Valipac.
7. Le distributeur est autorisé à vérifier le contenu des sacs Clean Site System. Si les sacs contiennent des matériaux non autorisés, il aura le droit de les **refuser** ou de **répercuter les frais de traitement** auprès de l'utilisateur.

Assistance de Valipac aux distributeurs Clean Site System.

Valipac met à disposition des distributeurs le matériel de communication et de promotion nécessaire à la bonne diffusion des conditions de participation de Clean Site System auprès de son personnel et des utilisateurs.

Fin de la convention

Tant le distributeur que Valipac ont le droit de mettre un terme immédiatement à la convention de manière unilatérale par une lettre recommandée. La fin de la convention ne doit pas être motivée que ce soit par le distributeur ou par Valipac. Les rétributions versées à Valipac pour les sacs Clean Site System déjà livrés et pour la contribution annuelle ne peuvent pas être récupérées.

Ces accords entrent en application à la signature de la présente convention de participation.

Fait à le

Lu et approuvé
Pour le distributeur,

Lu et approuvé
Pour Valipac,